**Dossier de demande de subvention au titre du FNE-Formation**

**Une demande réalisée par parcours de formation**

**IDENTIFICATION DE L’ENTREPRISE**

Dénomination sociale :

Taille de l’entreprise\*[[1]](#footnote-1) (ou du groupe le cas échéant) :

* Petite Entreprise : *qui emploie moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions €.*
* Moyenne Entreprise : *qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions € ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions €.*
* Grande Entreprise : *n’entrant pas dans les catégories (1) et (2).*

Nom et qualité du représentant Légal :

Adresse de l’entreprise :

Adresse de(s) l'établissement(s) bénéficiaire(s) :

N° Siren :

N° Siret de(s) l’établissement(s) bénéficiaire(s) :

Code NAF de l’entreprise :

Code NACE de l’entreprise :

Nom du contact :

Fonction :

Tél. : E-mail :

**Situation de l’entreprise**

* Présentation de la situation de l’entreprise et de ses perspectives en matière d’emploi

*(Décrire le contexte dans lequel l’entreprise propose le projet de formation, en précisant les enjeux auxquels elle est confrontée en lien avec les transitions écologiques, ou en accompagnement des grands évènements sportifs que sont la Coupe du Monde de Rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 L’entreprise saura démontrer à l’OPCO comment l’octroi de cette aide lui permettra d’accélérer de façon notable sa transition, l’entreprise devra également justifier de sa situation en termes d’effectif et de taille (chiffre d’affaires ou bilan))*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

* Description détaillée du projet de formation *(Intitulé du parcours, nature, durée, période de réalisation - date début et fin -, localisation)*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

* Budget prévisionnel couvrant toutes les dépenses éligibles ou non du projet de formation ainsi que les montants sollicités au titre du FNE Formation. (*Les coûts éligibles sont listés à l’article 31 du RGEC. Tous les coûts affichés sont bruts. Les coûts admissibles sont étayés de pièces justificatives qui sont claires, spécifiques et contemporaines des faits).*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature des coûts[[2]](#footnote-2)** | **Montants totaux**  | **Subvention FNE sollicitée[[3]](#footnote-3)** |
| **HT**  | **TTC ( ou Net de Taxes)** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **TOTAL** |  |  |  |

En complément et par axe prioritaire, préciser le nombre de stagiaires prévisionnel, le nombre d’heures de formation prévues pour ces stagiaires

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Axe(s) prioritaire(s) (\*)** | **Nb de salariés** | **Nb d’heures de formation dispensées** |
|  |  |  |

\*1- transition écologique, 4- grands évènements sportifs

L’ENTREPRISE SOUHAITE BENEFICIER D’UNE DELEGATION DE PAIEMENT POUR LA PRESTATION VISEE PAR CETTE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE : OUI 🞎 NON 🞎

NB : la délégation de paiement ne sera pas applicable lorsque la part restant à la charge de l’entreprise n’est pas finançable par OPCO Mobilités

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES A PORTER A LA CONNAISSANCE DE L’OPCO : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pièces à joindre au dépôt de la demande :

* Copie de la convention de formation ou proposition commerciale ou devis détaillé (contenant les indications suivantes : intitulé de l’action, objectif et contenu de l'action, durée et période de réalisation, modalités de déroulement de l'action, prix de l'action) des différents modules du parcours ou, le cas échéant, relevé de dépenses prévisionnel (formation interne) ;
* Annexe 2 : Attestation sur l’honneur de l’entreprise ;
* Annexe 3 : contenant la liste nominative des salariés en formation (nom, prénom, âge, type de contrat de travail (CDI, CDD), Motif de recours (Saisonnier, Autre)

En cas de contrôle, un justificatif de l’entreprise permettant d’attester du chiffre d’affaires annuel ou du bilan annuel (ex. attestation commissaire aux comptes) sera demandé à l’entreprise

Pour mémoire, pièces à joindre au moment de la facturation - dans le cadre du contrôle de service fait effectué par l’OPCO (cf. art. 1er – 2° de l’arrêté du 21 décembre 2018 relatif aux pièces nécessaires au contrôle de service fait mentionné à l’article R. 6332-26 du code du travail) :

* Facture de l’entreprise (en cas de non-subrogation) ;
* Facture de l’organisme de formation ou du « relevé de dépenses » pour la formation interne ;
* Certificat de réalisation ;
* En cas de sollicitation de la prise en charge de frais de rémunération, une attestation de l’entreprise confirmant le paiement de la rémunération pendant la durée de la formation et le montant horaire de celle-ci (Annexe 4).  En cas de contrôle à postériori, l’OPCO se réserve le droit de demander la copie des bulletins de salaire / contrat de travail.

Annexe 1 : Attestation sur l’honneur

Engagement sur l’honneur et signature :

Je soussigné \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, en qualité de représentant légal de l’entreprise désigné dans le présent dossier, ayant qualité pour l’engager juridiquement, sollicite l’aide prévue au titre du FNE-formation pour un montant de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ euros sur la base d’un coût total de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ euros pour la réalisation de l’opération décrite dans le présent dossier de demande de subvention.

Je certifie l’exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J’ai connaissance des obligations liées au bénéfice de cette aide publique, à savoir de maintenir dans l’emploi les salariés pendant la période de formation et, le cas échéant, de recueillir l’accord préalable par écrit de tout salarié en activité partielle suivant une action durant son temps d’inactivité.

J’atteste sur l ’honneur :

* Ne pas bénéficier d’autres fonds publics sur les mêmes actions soutenues par le FNE dans le cadre de la présente convention ;
* de la régularité de la situation fiscale et sociale de l’organisme que je représente ;
* ne pas être en difficulté (au sens de l’annexe 1 du régime cadre exempté de notification N° SA.58981 relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2023) ou ne pas l’avoir été avant le 31 décembre 2019 et l’être devenu entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2021.

**Je m’engage à conserver l’ensemble des pièces justificatives qui ont permis d’établir la présente attestation, y compris les bulletins de salaires et contrats de travail des stagiaires, jusqu’à 10 ans après la date d’octroi de l’aide.**

Fait à : Le :

Prénom, Nom et Fonction du signataire :

Signature & Cachet de l’entreprise

ANNEXE 2

**Définition de la notion d’entreprise en difficulté au sens du règlement général d’exemption par catégorie SA.56981 :**

Entreprise en difficulté : entreprise remplissant au moins une des conditions suivantes :

a) s'il s'agit d'une société à responsabilité limitée (autre qu'une PME en existence depuis moins de trois ans), lorsque plus de la moitié de son capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées. Tel est le cas lorsque la déduction des pertes accumulées des réserves (et de tous les autres éléments généralement considérés comme relevant des fonds propres de la société) conduit à un montant cumulé négatif qui excède la moitié du capital social souscrit. Aux fins de la présente disposition, on entend par « société à responsabilité limitée » notamment les types d'entreprises mentionnés à l'annexe I de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil et le « capital social » comprend, le cas échéant, les primes d'émission,

b) s’il s’agit d’une société dont certains associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société (autre qu’une PME en existence depuis moins de trois ans), lorsque plus de la moitié des fonds propres, tels qu'ils sont inscrits dans les comptes de la société, a disparu en raison des pertes accumulées. Aux fins de la présente disposition, on entend par « société dont certains associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société » en particulier les types de sociétés mentionnés à l'annexe II de la directive2013/34/UE,

c) lorsque l’entreprise fait l’objet d’une procédure collective d’insolvabilité ou remplit, selon le droit national qui lui est applicable, les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité à la demande de ses créanciers,

d) lorsque l’entreprise a bénéficié d’une aide au sauvetage et n’a pas encore remboursé le prêt ou mis fin à la garantie, ou a bénéficié d’une aide à la restructuration et est toujours soumise à un plan de restructuration,

 e) dans le cas d'une entreprise autre qu'une PME, lorsque depuis les deux exercices précédents : -le ratio emprunts/capitaux propres de l'entreprise est supérieur à 7,5 ; et -le ratio de couverture des intérêts de l'entreprise, calculé sur la base de l'EBITDA, est inférieur à 1,0.

**Types d'entreprises pris en considération pour le calcul de l'effectif et des montants financiers :**

1. Est une « entreprise autonome» toute entreprise qui n'est pas qualifiée comme entreprise partenaire au sens du paragraphe 2 ou comme entreprise liée au sens du paragraphe 3.

2. Sont des « entreprises partenaires » toutes les entreprises qui ne sont pas qualifiées comme entreprises liées au sens du paragraphe 3 et entre lesquelles existe la relation suivante: une entreprise (entreprise en amont) détient, seule ou conjointement avec une ou plusieurs entreprises liées au sens du paragraphe 3, 25 % ou plus du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise (entreprise en aval).

Une entreprise peut toutefois être qualifiée d'autonome, donc n'ayant pas d'entreprises partenaires, même si le seuil de 25 % est atteint ou dépassé, lorsque l'on est en présence des catégories d'investisseurs suivants, et à la condition que ceux-ci ne soient pas, à titre individuel ou conjointement, liés au sens du paragraphe 3 avec l'entreprise concernée :

a) sociétés publiques de participation, sociétés de capital à risque, personnes physiques ou groupes de

personnes physiques ayant une activité régulière d'investissement en capital à risque (business angels

qui investissent des fonds propres dans des entreprises non cotées en bourse, pourvu que le total de

l'investissement desdits business angels dans une même entreprise n'excède pas 1,25 million EUR ;

b) universités ou centres de recherche à but non lucratif ;

c) investisseurs institutionnels, y compris fonds de développement régional ;

d) autorités locales autonomes ayant un budget annuel inférieur à 10 millions EUR et moins de 5 000 habitants.

3. Sont des « entreprises liées» les entreprises qui entretiennent entre elles l'une ou l'autre des relations suivantes :

a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise ;

b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;

c) une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci ;

d) une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

Il y a présomption qu'il n'y a pas d'influence dominante, dès lors que les investisseurs énoncés au paragraphe 2, deuxième alinéa, ne s'immiscent pas directement ou indirectement dans la gestion de l'entreprise considérée, sans préjudice des droits qu'ils détiennent en leur qualité d'actionnaires ou d'associés.

Les entreprises qui entretiennent l'une ou l'autre des relations visées au premier alinéa à travers une ou plusieurs autres entreprises, ou avec des investisseurs visés au paragraphe 2, sont également considérées comme liées.

Les entreprises qui entretiennent l'une ou l'autre de ces relations à travers une personne physique ou un groupe de personnes physiques agissant de concert, sont également considérées comme entreprises liées pour autant que ces entreprises exercent leurs activités ou une partie de leurs activités dans le même marché en cause ou dans des marchés contigus.

Est considéré comme marché contigu le marché d'un produit ou service se situant directement en amont ou en aval du marché en cause.

4. Hormis les cas visés au paragraphe 2, deuxième alinéa, une entreprise ne peut pas être considérée comme une PME si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés, directement ou indirectement, par un ou plusieurs organismes publics ou collectivités publiques, à titre individuel ou conjointement.

5. Les entreprises peuvent établir une déclaration relative à leur qualification d'entreprise autonome, partenaire ou liée, ainsi qu'aux données relatives aux seuils énoncés dans l'article 2. Cette déclaration peut être établie même si la dispersion du capital ne permet pas de savoir précisément qui le détient, l'entreprise déclarant de bonne foi qu'elle peut légitimement présumer ne pas être détenue à 25 % ou plus par une entreprise ou conjointement par des entreprises liées entre elles ou à travers des personnes physiques ou un groupe de personnes physiques. De telles déclarations sont effectuées sans préjudice des contrôles ou vérifications prévus par les réglementations nationales ou de l'Union.

**Taux d’intensité appliqué en fonction de la situation de l’entreprise :**



**ANNEXE 3**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Identification du salarié** | **Intitulé de la formation** |
| **SIRET ENTREPRISE** | Nom | Prénom | Sexe (H/F) | Date de naissance | Catégorie socioprofessionnelle\* | Type de contrat de travail ( CDI/ CDD)  | Si CDD, motif de recours au CDD  | Intitulé de la formation | Date de début de formation | Date de fin de formation |
|   |   |   |   |   | Choisissez un élément.. | Choisissez un élément. |  Choisissez un élément. |   |   |   |
|   |   |   |   |   | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. |   |   |   |
|   |   |   |   |   | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. |   |   |   |
|   |   |   |   |   | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. |   |   |   |
|   |   |   |   |   | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. | Choisissez un élément. |   |   |   |

**ANNEXE 4 – A joindre au moment de la facturation**

LOGO DE LA SOCIETE / Papier à entête de l’Entreprise

Raison sociale : ……………………………………………………………………………………………………………….

SIREN de la société : ………………………………… Forme de la société (SARL, SA) ……………………………….

Siège social : ………………………………………………………………………………………………………………….

Contact mail du représentant légal : ……………………………………………@.......................................................

Contact téléphonique du représentant légal : …………………………………………………………………………….

**(Ci-après « Société »)**

**Objet :** Attestation de salaire nominative dans le cadre d’une demande de financement de formation au travers le dispositif du fonds national européen (FNE 2023)

**Par la présente, je soussigné(e)**

Madame / Monsieur (Nom Prénom) ………………………………… …………… …………… …………………………...,

**Agissant en qualité de**

(Titre ou fonction) ……………………………………………………………………….…………………………………….,

**et dûment habilité à représenter la Société susvisée,**

**certifie à OPCO Mobilités que le salarié** (ci-après « Salarié »)**,**

Madame / Monsieur (Nom Prénom) …………………………………………………………… …………… ……………...,

Né(e) le **\_\_ \_\_/\_\_ \_\_/ \_\_ \_\_ \_\_ \_\_**

* **fait partie des effectifs de la Société depuis le**

(indiquer la date d'embauche du salarié)………………………………………… …………… ..……………….

* **bénéficie à ce titre d'un contrat de travail**

(préciser la nature du contrat de travail)…………………………………….. …………… ……………………..

**et occupe le poste de** (fonction/titre) …………………………………………………… ………………….…...

* **a bénéficié d’une formation de ……………………………………………………………………..…., laquelle est éligible au dispositif FNE 2023, du \_\_ \_\_/\_\_ \_\_/ \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ au \_\_ \_\_/\_\_ \_\_/ \_\_ \_\_ \_\_ \_\_**
* **a perçu, pendant le ou les mois de la période de formation considérée, un salaire mensuel brut de**

(*Montant mensuel du dernier salaire versé) …………………………………………*euros

pour (*Nombre d’heures*) ………………..heures effectuées mensuellement,

**ce qui correspond à une rémunération horaire brute de …………………………… euros.**

Par la présente, la Société reconnait l’exactitude de l’ensemble des mentions renseignées, lesquelles sont destinées aux services compétents d’OPCO Mobilités dans le cadre du traitement de sa demande de financement de formation du Salarié via le dispositif FNE.

La Société reconnait que ces données sont récoltées par OPCO Mobilités dans le respect du principe de minimisation des données et ce dans le cadre des dispositions relatives au Règlement 2016/679du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

**En outre, la Société reconnait la capacité d’OPCO Mobilités à collecter[[4]](#footnote-4) le bulletin de salaire et/ou contrat de travail du Salarié pour effectuer tout contrôle a posteriori qu’OPCO Mobilités pourrait juger nécessaire (*conformément aux termes de la convention conclue entre le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l’Insertion n° 2 104 072 222 relative à la mobilisation du FNE 2023).***

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le …

A ……

Signature et cachet de la Société

1. *Conformément à l’annexe I du RGEC 651/2014, la taille de l’entreprise est déclarée par celle-ci. L’OPCO pourra lui demander de la justifier. CF. annexe 2 pour la définition des entreprises prises en considération pour le calcul de l’effectif et des montants financier.*  [↑](#footnote-ref-1)
2. *Coûts pédagogiques*

 *Frais de rémunération des stagiaires : la rémunération est forfaitisée à hauteur de 13€/heure*  [↑](#footnote-ref-2)
3. CF. annexe 2 précisant le taux d’intensité appliqué en fonction de la situation de l’entreprise [↑](#footnote-ref-3)
4. *L’employeur se doit de conserver le bulletin de salaire et le contrat de travail du Salarié, 10 ans à compter de la prise en charge de la formation.*  [↑](#footnote-ref-4)